DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.075

L'An deux Mille Treize, le 25 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 mars 2013

Le 19 mars 2013

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: M. SIMONNET représenté par M. REVOLAT

M. CAU représenté par Mme DOUMECQ
M. GUIARD représenté par Mme MAIRE
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
Mme ROY représentée par Mme DAUZIDOU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: Mme DESCHANP, M. LAPOUGE, M. MEGLIO, M. SERVIT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23 Nombre de votants : 29

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTION - ASSOCIATION « DE FIL EN AIGUILLE »

RAPPORTEUR: M. GIRAUD

VOTE: UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention à l'association « DE FIL EN AIGUILLE », d'un montant de 200 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer une subvention à l'Association « DE FIL EN AIGUILLE », d'un montant de 200 € (Deux cents euros).
- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 Fonction 520 du Budget de l'exercice 2013.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 26 mars 2013

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Bernard GIRAUD